

**PRESENTATION GENERALE ET SYNTHETIQUE**  
**DU BUDGET PRIMITIF 2023 DU DEPARTEMENT DE LA SAVOIE**  
**(article L 3313-1 du Code général des Collectivités territoriales)**

Le Budget primitif pour 2023 s'inscrit dans un contexte de ralentissement de l'activité économique, de forte reprise de l'inflation et un environnement géopolitique marqué par le conflit Russo-Ukrainien.

D'un montant de **640,93 M€** (dépenses réelles et hors écritures de refinancement, de stocks et de provisions), soit une augmentation de 6,70 % par rapport au BP 2022, ce Budget primitif 2023 donne priorité à l'investissement, au développement durable et à la cohésion sociale et territoriale.

**Les dépenses réelles de fonctionnement** (hors écritures de provisions et de stocks) du BP 2023 s'élèvent à **488 M€** (+ 6,77 % par rapport au BP 2022), constituées principalement de dépenses en faveur :

- du Secteur Social : 243,22 M€ soit 50 % des dépenses de fonctionnement. Ce secteur enregistre une hausse de son enveloppe de 6,61 %, s'expliquant principalement par :
  - les effets des mesures SEGUR et avenant 43 en année pleine pour les secteurs des personnes âgées, handicapées et EJF.
  - la création de la PCH surdit , psy et plus et moins de 20 ans pour le secteur des personnes handicapées.
  - la création de 15 places ASE handicapées.
  - l'effet en année pleine des revalorisations du RSA intervenue en 2022 (+ 5,8 %).
- des Solidarités territoriales (Agriculture, Aménagement du territoire, Culture, Jeunesse, Sports et Tourisme) pour 31,44 M€, avec par exemple une enveloppe de 2,28 M€ pour les Contrats départementaux, de 2,23 M€ de soutien au mouvement sportif et de 3,51 M€ pour le développement artistique.
- de l'Education avec 12,13 M€, dont 3,18 M€ de dotations versées aux collègues. Cette politique enregistre une enveloppe de 2,10 M€ pour le déploiement de la carte collègue.
- des Routes avec 9,09 M€.

**Les dépenses réelles d'investissement** (hors écritures de refinancement) représentent **152,93 M€** (+ 5,45 % par rapport au BP 2022) et concernent principalement les politiques :

- Infrastructures (43,58 M€) : 13 M€ pour le renforcement des chaussées, 7 M€ pour la protection des risques naturels, 5,89 M€ pour les ouvrages d'art et 4,4 M€ pour le plan vélo et les aménagements cyclables.
- Education (28,14 M€) : 5,26 M€ sont affectés à l'entretien des bâtiments et 16,27 M€ aux travaux de restructuration des collègues (3,45 M€ pour le collègue Joseph Fontanet à Frontenex, 3,04 M€ pour le collègue Louise de Savoie à Chambéry, 2,7 M€ pour le collègue Le Bonrieu à Bozel, 1,06 M€ pour le collègue de Saint Etienne de Cuines) et 3,24 M€ pour l'atelier culinaire.
- Moyens (20,09 M€), répartis notamment autour des travaux sur les bâtiments et des acquisitions (12,85 M€), qui comprennent :
  - des acquisitions immobilières (1,79 M€ dont 0,8 M€ pour l'achat du bâtiment de la Sauvegarde).
  - des centrales ENR électriques (0,85 M€).
  - la restructuration du site de Yenne (1,9 M€).
  - des travaux pour le centre technique de Saint Etienne de Cuines (2,26 M€).
- Aménagement du territoire et Agriculture (16,08 M€) au titre de la Solidarité territoriale : 5,31 M€ pour les Contrats départementaux et 6 M€ pour le FDEC.

La plupart de ces politiques, au-delà de la politique Environnement (4 M€), intègre des crédits destinés à la réalisation de travaux contribuant à la transition écologique et énergétique.

	<b>DF en M€</b>	<b>DI en M€</b>	<b>Total</b>
AGRICULTURE	4,82	2,72	7,54
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	8,44	13,36	21,80
CULTURE	5,93	5,12	11,05
EDUCATION	12,13	28,14	40,27
ENVIRONNEMENT	2,46	4,00	6,46
JEUNESSE	2,00	-	2,00
MOYENS	25,02	20,01	45,03
POLITIQUE FINANCIERE	24,55	29,52	54,07
POLITIQUE ROUTIERE	9,09	43,58	52,67
RESSOURCES HUMAINES	105,98	0,09	106,07
SECURITE INCENDIE	34,10	1,50	35,60
SOCIAL COHESION	40,84	0,58	41,42
SOCIAL EJF PMI	66,84	0,05	66,89
SOCIAL PERSONNES AGEES	62,79	0,30	63,09
SOCIAL PERSONNES HANDICAPEES	72,76	-	72,76
SPORT	3,39	0,51	3,90
TOURISME	6,85	3,46	10,31
<b>TOTAL DEPENSES REELLES (hors écritures de provisions, stocks et refinancement)</b>	<b>488,00</b>	<b>152,93</b>	<b>640,93</b>

Les recettes de fonctionnement et d'investissement s'élèvent à **641,02 M€** (écritures réelles et hors refinancement, stocks et provisions). L'équilibre du Budget primitif 2023 est assuré par des recettes qui devraient retrouver les volumes d'avant crise sanitaire et par un recours à l'emprunt respectant le niveau prévu dans le rapport d'Orientations budgétaires.

Les recettes fiscales en lien avec l'activité économique retrouvent les volumes de crédits d'avant crise sanitaire : 125 M€ pour les DMTO, 9,79 M€ pour les taxes sur les remontées mécaniques. La CVAE est anticipée à hauteur de 34,70 M€ et est supprimée à partir de 2023. Une fraction de la part TVA viendra remplacer cette CVAE.

	<b>RF en M€</b>	<b>RI en M€</b>	<b>Total</b>
Fraction de TVA (ex taxe foncière propriétés bâties)	109,20	0,00	109,20
CVAE	34,70	0,00	34,70
Dotations / compensations	39,22	0,00	39,22
Autres fiscalités et IFR	144,27	0,00	144,27
DMTO	125,00	0,00	125,00
Autres dotations	44,03	0,00	44,03
Emprunts	0,00	72,00	72,00
Cessions		0,15	0,15
Autres ressources de fonctionnement ou d'investissement (ex : subventions...)	49,87	22,58	72,45
<b>TOTAL RECETTES REELLES (hors écritures de refinancement, stocks et provisions)</b>	<b>546,29</b>	<b>94,73</b>	<b>641,02</b>

L'appel à l'emprunt plus massif (72 M€) est rendu possible par un abaissement de l'encours de la dette amorcé en 2013 et accentué en 2017, 2019 et 2022 par l'absence de recours à l'emprunt.

**Le Budget primitif pour 2023 du Département s'équilibre (écritures d'ordre et réelles) avec un prélèvement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement de 20 193 835,98 €, et de la manière suivante :**

- en section de fonctionnement à hauteur de 562 723 392,16 €.
- en section d'investissement à hauteur de 215 087 955,90 €.